



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

**Association nationale pour
le développement de la qualité dans
les hôpitaux et les cliniques ANQ**

Madame Petra Busch, directrice
Thunstrasse 17
Case postale 370
3000 Berne 6

Lieu, date	17.07.2017	Numéro direct	031 335 11 55
Interlocutrice	Angelina Hofstetter	E-mail	angelina.hofstetter@hplus.ch

**Concept de publication: plan national de mesure Réadaptation (Modules 2 et 3)
Position de H+**

Chère Madame,
Chère Petra,

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de nous exprimer dans le cadre de la consultation sur le concept de publication du «Plan national de mesure Réadaptation (Modules 2 et 3)» version 1.0. La position qui suit repose sur une enquête menée auprès des membres de notre groupement de la réadaptation.

Nous avons le plaisir de vous informer que nous **approuvons** le concept de publication. Nos membres ont formulé encore trois demandes.

Premièrement, les cliniques de réadaptation souhaitent qu'à l'avenir les **résultats** de l'évaluation comparative nationale soient plus rapidement à disposition (au maximum une année entre le relevé et la publication). C'est une condition nécessaire à l'identification des potentiels d'amélioration en temps utile et à la définition rapide de mesures d'amélioration.

Deuxièmement, les membres demandent que les méthodes choisies pour la mesure de la qualité des résultats dans les différents types de réadaptation soient réexaminées en permanence. Les méthodes appliquées pour le groupe «Autre réadaptation» doivent en particulier être réévaluées et le cas échéant adaptées.

Troisièmement, au chapitre des messages clés, il est mentionné que l'ajustement des risques garantit une comparaison équitable des résultats de traitement des différentes cliniques. Cette affirmation est en contradiction avec d'éventuels risques d'erreurs d'interprétation (chapitre 4), ainsi qu'avec les limites des mesures elles-mêmes. Il convient donc d'ajouter que l'ajustement des risques permet d'obtenir une comparaison **aussi bonne que possible** entre les cliniques.

Avec nos salutations les meilleures

Bernhard Wegmüller
Directeur

Remarques et suggestions isolées

- Afin de présenter la comparaison de manière plus équitable, on pourrait informer sur la qualité des données des cliniques sous forme de Pop-up.
- Il est fait état de la proportion de cas évaluables. Actuellement, les données Drop-outs sont décomptées dans les cas non évaluables. Or ces Drop-outs ne proviennent pas de données non livrées par les cliniques, mais découlent du respect des prescriptions de l'ANQ. Ils ne devraient donc pas figurer dans les cas non évaluables.